

Réponses à la DAI 23-24 . 010

2 - Le nombre de salariés de la catégorie 4 qui, au 31 mars 2022², comptent 30 années ou plus de service dans le réseau¹ :		
Titre d'emploi	Employés régulier	Employés Covid
1114 – Avocat ou avocate	3	0
1204 – Audiologiste-orthophoniste	1	0
1205 – Ingénieur biomédical ou ingénieure biomédicale	1	0
1207 – Spécialiste en sciences biologiques et physiques sanitaires	2	2
1219 – Diététiste-nutritionniste	90	13
1228 – Éducateur ou éducatrice physique / kinésologue	10	1
1230 – Ergothérapeute	160	25
1233 – Physiothérapeute	174	29
1234 – Chargé ou chargée de l'enseignement clinique (physiothérapie)	1	0
1236 – Assistant-chef physiothérapeute ou assistante-chef physiothérapeute	4	1
1254 – Audiologiste	17	2
1255 – Orthophoniste	35	4
1258 – Thérapeute par l'art	3	0
1291 – Spécialiste clinique en biologie médicale	4	0
1407 – Spécialiste en activités cliniques	63	8
1521 – Spécialiste en évaluation des soins	1	0
1534 – Agent ou agente de formation dans le domaine de la déficience auditive	1	0
1538 – Conseiller ou conseillère en éthique	1	0
1543 – Conseiller ou conseillère en enfance inadaptée	1	0
1544 – Criminologue	9	1
1546 – Psychologue	74	10
1550 – Travailleur social ou travailleuse sociale	218	34
1551 – Organisateur ou organisatrice communautaire	6	3
1552 – Intervenante ou intervenant en soins spirituels	9	0
1553 – Agent ou agente de relations humaines	161	46
1557 – Spécialiste en orientation et en mobilité		1
1559 – Agent ou agente de modification du comportement	3	0
1560 – Spécialiste en réadaptation en déficience visuelle	3	0
1565 – Agent ou agente de planification, de programmation et de recherche	107	62
1570 – Réviseur ou réviseuse	11	1
1573 – Sexologue clinicien ou sexologue clinicienne	2	0
1652 – Psychoéducateur ou psychoéducatrice	48	4
1656 – Orthopédagogue	2	1
1658 – Récréologue	9	1
1660 – Jardinier ou jardinière d'enfants	2	0

Réponses à la DAI 23-24 . 010

2 - Le nombre de salariés de la catégorie 4 qui, au 31 mars 2022², comptent 30 années ou plus de service dans le réseau¹ :		
Titre d'emploi	Employés régulier	Employés Covid
1703 – Conseiller ou conseillère en adaptation au travail	1	0
2205 – Technologue en imagerie médicale du domaine du radiodiagnostic	58	32
2207 – Technologue en radio-oncologie	9	1
2208 – Technologue en imagerie médicale du domaine de la médecine nucléaire	30	8
2212 – Technologue spécialisé ou technologue spécialisée en imagerie médicale	89	16
2213 – Coordonnateur ou coordonnatrice technique (radiologie)	58	2
2214 – Instituteur ou institutrice clinique (radiologie)	8	0
2217 – Technologue spécialisé ou technologue spécialisée en échographie - pratique autonome	29	9
2218 – Technologue spécialisé ou technologue spécialisée en radio-oncologie	9	0
2219 – Assistant-chef technologue en radiologie ou assistante-chef technologue en radiologie	46	1
2222 – Technologue en radiologie (Système d'information et d'imagerie numérique)	13	0
2223 – Technologiste médical ou technologiste médicale	227	92
2224 – Technicien de laboratoire médical diplômé ou technicienne de laboratoire médical diplômée	116	27
2227 – Coordonnateur ou coordonnatrice technique (laboratoire)	86	5
2232 – Instituteur ou institutrice clinique (laboratoire)	1	0
2234 – Assistant-chef (laboratoire) ou assistante-chef (laboratoire)	80	12
2236 – Assistant-chef technologue en électrophysiologie médicale ou assistante-chef technologue en électrophysiologie médicale	9	1
2240 – Assistant-chef technicien en diététique ou assistante-chef technicienne en diététique	36	1
2242 – Assistant-chef du service des archives ou assistante-chef du service des archives	13	2
2251 – Archiviste médical ou archiviste médicale	69	2
2253 – Illustrateur médical ou illustratrice médicale	2	0
2254 – Photographe médical ou photographe médicale	3	0
2257 – Technicien ou technicienne en diététique	87	5
2259 – Orthoptiste	3	0
2261 – Hygiéniste dentaire	13	18
2271 – Cytologiste	25	4
2276 – Coordonnateur ou coordonnatrice technique en électrophysiologie médicale	4	0
2277 – Coordonnateur ou coordonnatrice technique en génie biomédical	18	0
2278 – Technologiste en hémodynamique ou technologue en hémodynamique	1	0
2282 – Archiviste médical ou archiviste médicale (chef d'équipe)	11	1
2284 – Technicien ou technicienne en cytogénétique clinique	6	2
2285 – Technicien ou technicienne en gérontologie	1	0
2286 – Technologue en électrophysiologie médicale	30	5
2290 – Chargé ou chargée clinique de sécurité transfusionnelle	5	0
2291 – Chargé ou chargée technique de sécurité transfusionnelle	7	0

Réponses à la DAI 23-24 . 010

2 - Le nombre de salariés de la catégorie 4 qui, au 31 mars 2022², comptent 30 années ou plus de service dans le réseau¹ :		
Titre d'emploi	Employés régulier	Employés Covid
2295 – Technologue en physiothérapie	95	10
2360 – Technicien ou technicienne de braille	1	0
2362 – Technicien ou technicienne en orthèse-prothèse	11	2
2367 – Technicien ou technicienne en génie biomédical	15	7
2368 – Technicien ou technicienne en prévention	4	0
2375 – Travailleur ou travailleuse communautaire	6	0
2466 – Chargé ou chargée de l'assurance qualité et de la formation aux services préhospitaliers d'urgence	1	4
2584 – Technicien ou technicienne en recherche sociale	2	6
2586 – Technicien ou technicienne en travail social	61	4
2588 – Aide social ou aide sociale	5	3
2686 – Technicien ou technicienne en éducation spécialisée	59	4
2688 – Agent ou agente d'intégration	12	1
2691 – Éducateur ou éducatrice	598	54
2694 – Responsable d'unité de vie ou de réadaptation	20	0
2696 – Technicien ou technicienne d'intervention en loisir	31	1
2697 – Sociothérapeute (Institut Pinel)	10	2
2699 – Chef de module	4	0
2702 – Technicien ou technicienne en hygiène du travail	15	1
Total général	3389	594

Source : Banque annuelle sur la rémunération du personnel salarié et d'encadrement du réseau de la Santé et des Services Sociaux (RSSS) : R-25

¹ La donnée sur le nombre d'années de service dans le Réseau a été déduite du croisement des années créditées, des années d'admissibilité de la base de données de la CARRA sur le RREGOP et des années de la création du numéro permanent de l'employé dans le Réseau; l'information n'étant pas disponible dans la base de données R-25

² Les données au 31 mars 2023 seront disponibles à l'automne 2023

- Employés Covid : Personnes embauchées de façon temporaire en vertu de l'arrêté ministériel 2020-007, entres autres via le site « Je Contribue», dans le but de contribuer à la lutte contre la pandémie de coronavirus